

SIVOS DU RIBERACOIS/transport scolaire

Secrétariat : 05 53 92 40 75/Mail : sivosriberacois@ccpr24.fr

Note explicative pour obtenir une carte de bus pour la rentrée scolaire 2025/2026 Collèges et Lycée de Ribérac

- Le plus simple et rapide : vous pouvez faire l'inscription ou le renouvellement directement sur le Site de la Région Nouvelle Aquitaine :

<https://scolaire.transports.nouvelle-aquitaine.fr>

- Ou aux Permanences : à partir du 17 juin au 24 juillet les mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h à la Mission Locale de Ribérac 36 rue du 26 Mars 24600 RIBERAC. Veuillez vous munir d'une photo de l'élève, la photocopie de votre dernier avis d'imposition et le règlement (chèques ou espèces)
- Rappels importants : le gilet jaune est obligatoire,

L'élève est sous la responsabilité de ses parents entre son domicile et le point d'arrêt, ainsi que du point d'arrêt à son établissement **et pendant la période d'attente au point d'arrêt.**

L'élève doit être présent à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire du service.

A la montée comme à la descente les élèves sont invités à saluer le conducteur, à présenter leur titre de transport et le valider.

L'élève doit attacher sa ceinture de sécurité pendant tout le trajet. Le non-port de la ceinture de sécurité constitue une infraction passible d'une amende de 135 €.



La carte Modalis doit être conservée pour l'année suivante mais l'inscription doit être renouvelée chaque année



Après le 22 juillet il vous sera facturé des frais de dossier de **24€**

(voir article 2.3 du règlement)

AYANT DROIT	DEMI -PENSIONNAIRES			INTERNES		
	Tarif NRA	SIVOS (Communes adhérentes)	Tarif Famille	Tarif NRA	SIVOS	Tarif Famille
0 à 520€	30	20	10	24	16	8
521€ à 760€	57	37	20	43.50	28	15.50
761€ à 1010€	90	58.50	31.50	70.50	46	24.50
1011€ à 1445€	127.50	83	44.50	105	68	37
< à 1445€	168	109	59	135	88	47
NON AYANT DROIT	219	142	77	168	109	59

Ayant droit : élève dans son secteur scolaire ou bénéficiant d'une dérogation

Non ayant droit : élève en dehors de son secteur scolaire.

Calcul du quotient : *revenu de référence divisé par 12 divisé par le nombre de part*
En l'absence d'avis d'imposition, le quotient > à 1445€ sera retenu.

Tarifs Fratries 3 enfants -30% / Tarifs fratries 4 enfants et plus -50%

N° ligne	COMMUNES
1	CHENAUD,PARCOUL,ST AULAYE,ST PRIVAT EN PERIGORD,FESTALEMPS, VANXAINS.
2	LISLE, GRAND BRASSAC,MONTAGRIER, TOCANE ST APRE, DOUCHAPT, ST MEARD DE DRONNE
2bis	ST VICTOR,MONTAGRIER,DOUCHAPT, ST PARDOUX DE DRONNE, ST MARTIN DE RIBERAC
3bis	ST GERMAIN DU SALEMBRE, CHANTERAC, ST VINCENT DE CONNEZAC, ST MARTIN DE RIBERAC
4	ST PRIVAT EN PERIGORD, ST ANTOINE CUMOND, PETIT BERSAC, FESTALEMPS,CHASSAIGNES, BOURG DU BOST
6	EYGURANDE, LE PIZOU, MOULIN NEUF, MENESPLET , VANXAINS
7	CHAMPAGNE FONTAINE, VENDOIRE, NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC, ST MARTIAL DE VIVEYROLS, VERTEILLAC, VILLETUREIX
8	PAUSSAC ST VIVIEN, ST JUST, CHAPDEUIL, LA TOUR BLANCHE/CERCLES, BOURG DES MAISONS, CELLES, VILLETUREIX
9	DOUCHAPT, SECONZAC, ST SULPICE DE ROUMAGNAC, ST MARTIN DE RIBERAC, SIORAC DE RIBERAC
11	LUSIGNAC, ST MARTIAL VIVEYROLS, COUTURES, BERTRIC BUREE, ALLEMANS
12 bis	ST AULAYE, ST VINCENT JALMOUTIERS, FESTALEMPS,PONTEYRAUD/LA JEMAYE, VANXAINS
15	ST SEVERIN, PALLUAUD,ST PAUL LIZONNE, ALLEMANS, COMBERANCHE EPELUCHE
16	CELLES, VILLETUREIX, BERTRIC BUREE
19	BEAUPOUYET,ST LAURENT DES HOMMES, ST MARTIAL D'ARTENSET, MONTPON, ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE, ECHOURGNAC, VANXAINS, PONTEYRAUD/LA JEMAYE

ATTENTION LE SIVOS NE PREND AUCUNE INSCRIPTION PAPIER POUR LA ROCHE CHALAIS – MUSSIDAN - NEUVIC -

ST AIGULIN